



AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 494-02-2021

Règlement modifiant le règlement sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations pour l'exercice financier 2021

Lors de la séance ordinaire tenue à huis clos le 15 février 2021, le Conseil municipal a adopté le règlement numéro 494-02-2021, règlement modifiant le règlement sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales et des compensations pour l'exercice financier 2021.

Ledit règlement 494-02-2021 entre en vigueur selon la loi et tout contribuable peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux municipaux.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce SEIZIÈME jour du mois de
FÉVRIER deux mille vingt et un.**

Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse